PROJET TERRITORIAL DE **SANTE MENTALE DU** DOUBS n°14

EDITO

Bonjour à tous,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir cette nouvelle lettre d'information, que nous accompagnons exceptionnellement du bilan complet du premier PTSM. En effet, l'année 2025 marque à la fois la fin et le début d'un chapitre. Comme vous le verrez la dynamique est intacte et nous vous proposons pour cette 14 -ème lettre de multiples informations. En vous souhaitant une bonne lecture :

Point d'étape du PTSM

Du changement dans l'équipe du PTSM Bilan du PTSM 2020- 2025 Démarche diagnostic et plan d'action PTSM 2026-2030

P 2

Zoom sur ...

Le DAC

Grande cause nationale L'équipe mobile pédopsy du Haut Doubs Tiers lieu jeunesse Besançon **GEM IRIS**



Info sur les Semaines d'Informations en Santé Mentale 2025 dans le Doubs ...



Bibliographie et outils numériques

P 12

Site d'aide à la prescription médicamenteuse **TUTELLE FACILE**



Le guide des partenaires en santé mentale 2025

P 14







DU CHANGEMENT DANS L'EQUIPE PTSM 25

Comme vous l'avez peut être remarqué, la secrétaire du PTSM a changé.



En effet, après 8 ans, la secrétaire du PTSM Mme Brigitte DEMESY est partie pour un nouveau projet professionnel. Si nous la voyons partir à regret, nous lui souhaitons un plein épanouissement dans ces nouvelles fonctions.

Nous accueillons donc avec plaisir Mme Laure GUIDEMANN depuis ce printemps, qui devient donc notre nouvelle messagère pour toutes les informations et communications du PTSM.



→ Son contact : laure.guidemann@gpmsdoubsjura.fr



BILAN DU PTSM 2020 - 2025

Comme vous le savez, le premier Projet Territoire en Santé Mentale du Doubs se clôture cette année.

Cette démarche initiée en 2018 a montré toute sa plus-value tant dans la capacité de fédérer que de porter des projets.

Je tiens ici personnellement à remercier l'ensemble des partenaires qui ont œuvré pendant ces 8 années et qui ont contribué à la réussite de ce PTSM.



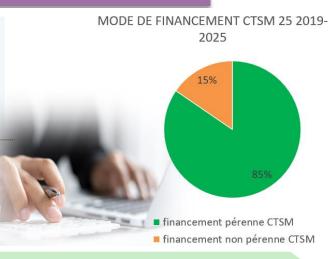
Nous vous en proposons une synthèse via 3 vignettes, mais vous pouvez trouver le bilan détaillé en pièce jointe et sur le site du CHN avec les 220 actions conduites et leurs indicateurs :

BILAN-CTSM-25-2020.2025-version-finalise.pdf

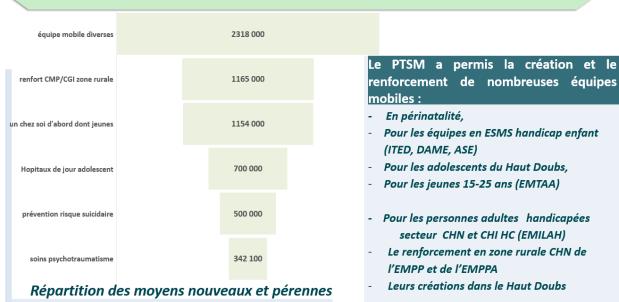
BILAN DU PTSM 2020 - 2025

Entre 2019 et 2025, le CTSM a mobilisé plus de 60 millions d'euros de financement pour la mise en place de ces actions dont 85 % en moyens pérennes à hauteur de 9 millions annuels en 2025.

Pour 80%, via des financements ARS et pour 20 % via des financements par le Département, DETSPP, CPAM ou sur fonds propres des porteurs d'actions.

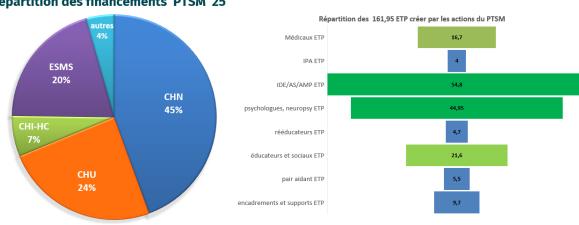


ACTIONS PERENNES DU PTSM 25



Répartition des budgets mobilisés pour les actions du PTSM 25

Répartition des financements PTSM 25





DIAGNOSTIC DU PTSM 2026 - 2030

Le diagnostic et le plan d'action du second projet territorial en santé mentale sont en cours d'élaboration.

Il a débuté par un travail avec les acteurs de terrain en mars 2024, lors de la plénière qui a permis une première remontée des besoins du territoire et une priorisation d'action. Ce travail est alimenté depuis et mis en perspective avec des données qualitative et quantitative, par des rencontres ciblées avec les acteurs en santé mentale et par les porteurs de politique publique du département. Objectif : une présentation en fin d'année aux instances et une signature début 2026.

Groupe de travail: CHIHC

14 temps de travail ont alimenté la feuille de route du PTSM v2 en complément de la plénière de 2024

Informations à croiser :

8 documents socles 4 sources des données CHU (adulte et pédopsy)

ESMS (addiction, handicap, PA)

En lien ARS parcours addiction, soins sous main de

iustice GEM

DDESTP

DEPARTEMENT

Education National

CPAM





Observatoire des territoires 2020

Diagnostic des CLS

Diagnostic logement d'abord

Plan départemental d'insertion à l'emploi

Diagnostic stratélys (handicap et personne á

Diagnostic AGIR

Rapport mission enfance



Données ARS cabinet ministériel Données DIM pour le sanitaire

Rapport activités pour les ESMS et structures

sanitaires









FOCUS SUR UN PARTENAIRE DU TERRITOIRE : LE DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION (DAC)

Les DAC sont des dispositifs récents, dont l'objectif principal est la coordination de parcours complexes, tous publics et tous âges.

La loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé prévoit, depuis le 27 juillet 2019, l'instauration de Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) dans tous les territoires. Ils ont été éployés sur le territoire Français à partir de 2020 en fusionnant des réseaux préexistants mais monothématiques (MAIA, ARESPA...).

- → Particularité en Franche-Comté : une structuration à l'échelle de l'hémirégion, avec des antennes par département. C'est un des seuls DAC en France à fonctionner comme cela, permettant d'atteindre la taille critique pour avoir une équipe médicale en interne.
- → Les assistantes de régulation de Besançon assurent la réception et la gestion des demandes, puis orientent vers les équipes départementales. Le critère d'entrée d'une situation doit combiner santé et complexité.
- → Le service est accessible aux particuliers, et aux professionnels qui entourent les personnes concernées. Les demandes des professionnels sont maintenant la plupart du temps faites sur la <u>fiche de saisine multifactorielle</u>, par mail.





- → Chaque coordinatrice de parcours a une file active entre 25 et 30 prises en charges en temps réel.
- → La durée moyenne de prise en charge est de 200 jours : le DAC n'est pas dans l'accompagnement, mais dans la coordination, il ne s'inscrit pas dans le temps, se retire lorsque la situation est stabilisée.
- → Le DAC est un dispositif financé par l'ARS.



PROJET TERRITORIAL
DE SANTE MENTALE
DU DOUBS

PTSM DU DOUBS LETTRE D'INFORMATION N°14

GRANDE CAUSE NATIONALE 2025

La ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles et le ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins ont présenté une communication relative à la santé mentale. Ces dernières années, la santé mentale a été au cœur de plusieurs stratégies nationales, notamment avec la feuille de route nationale Psychiatrie et Santé mentale (2018-2026) ou encore les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie, à l'issue desquelles le président de la République a annoncé le remboursement, à compter de 2022, des consultations de psychologues par l'Assurance Maladie à travers le dispositif Mon Soutien Psy.

Au 31 janvier 2025, ce sont 550 960 patients qui en ont déjà bénéficié avec une moyenne de 5 séances par patient.

Le soutien spécifiquement pour la santé mentale des étudiants à travers la mise en œuvre du dispositif « Santé Psy Étudiant » a été aussi largement mis en avant. Depuis le 1er juillet 2024, les étudiants peuvent bénéficier de 12 séances gratuites avec un psychologue partenaire, sans avance de frais, pour faciliter l'accès aux soins en réduisant les obstacles financiers.

Pourtant, la situation reste très préoccupante dans une société où nous sommes de plus en plus confrontés à la violence, à la stigmatisation et à l'isolement.

En effet, chaque année, environ 200 000 tentatives de suicides sont recensées dans le pays, avec près de 9 000 décès, plaçant la France parmi ceux aux taux les plus élevés en Europe.

La dépression touche 11 % des Français adultes, contre 6 % en moyenne en Europe.

La crise sanitaire de la Covid-19 a aggravé ces problématiques, en particulier chez les jeunes adultes : 40 % des 18-24 ans souffrent aujourd'hui de dépression modérée à sévère, contre 26 % avant la crise

Ces chiffres doivent nous inciter à briser les tabous qui existent autour de ces enjeux et à adopter une approche moins stigmatisante des problématiques de santé mentale dès le plus jeune âge. Il est également essentiel de renforcer les actions de prévention, en agissant notamment sur des déterminants de la santé communs à la santé mentale et physique tels que l'usage problématique des écrans, le sommeil et la pratique d'une activité physique régulière.

C'est dans ce contexte que le Premier ministre a confirmé, dans sa déclaration de politique générale, que la santé mentale serait la grande cause nationale pour l'année 2025. Cette initiative vise à sensibiliser le grand public, à lutter contre la stigmatisation de la santé mentale, à mettre en œuvre des actions concrètes pour relever ce défi et valoriser les initiatives existantes sur le terrain.

Pour le Doubs nous avons fait le choix de faire remonter les outils crées par le CLSM et animés par l'ensemble du réseau des acteurs du PTSM : Salut comment vas-tu ? escape game psy, débat mouvant jeune et adulte.

Ce choix a été fait, car ces outils ont été crées et sont en partie animé avec des personnes concernées/ Ils visent à sensibiliser le grand public, permettent d'aborder par un aspect ludique la thématique de la santé mentale et fédèrent l'ensemble des acteurs du parcours de vie.









GEM IRIS

Il y a quelques années en arrière, un Groupe d'Entraide Mutuel Autisme a été lancé à Besançon. En mars 2024, il fut renommé « GEM Iris Autisme » suite à la création de son association. Cette association a pour vocation d'accueillir des adultes autonomes vivant avec un TSA (Trouble du Spectre Autistique) et de les aider à lutter contre l'isolement social dont ils font face, en se réunissant et en s'entraidant.

Mais finalement, que peut-on y faire?

Ce GEM est un lieu d'échange et de rencontre ouvert aux personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme. Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un diagnostic pour y venir. Il permet de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des activités, de passer des moments conviviaux et de créer du lien avec les autres. Il s'agit d'un espace où l'on partage de bons moments tous ensemble en discutant, en jouant, en riant et bien d'autres choses.

Ici, aucun impératif, c'est vous qui décidez de rester le temps que vous souhaitez : 10 minutes, 1 heure, 2 heures, le temps d'un café!

Le GEM est ouvert tous les après-midis du mardi au vendredi, les lundis en semaine impaire et les samedis en semaine paire.

En complément, des activités sont organisées ponctuellement sur d'autres jours et/ou plages horaires, en fonction des demandes des adhérents et/ou des opportunités qui se présentent. Les adhérents peuvent également venir sans la présence de l'animatrice (notamment sur ses congés...)

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez nous rendre visite dans nos locaux au : 17 GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

rue Louis Pergaud à Besançon, ou nous contacter au 07 86 63 95 90.

Et surtout n'oubliez pas : vous êtes auteur

En effet, le GEM Iris un est GEM multisite les adresses sont les suivantes :

Maîche: 34 rue Saint Michel

Morteau : 1 rue de la Chaussée Pontarlier: 9 rue Tissot

Il est à noter que, pour le moment, ses antennes ne sont pas très actives, mais se déplacent sur demande.

Pour faire connaître l'offre de tous les nouveaux GEM, la mise à jour du FLYER des GEM du Doubs a été faite en 2025. Seul le GEM de Pontarlier n'y figure pas à leur demande.

RURAUX GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE SPÉCIFIQUES IRIS AUTISME / 17 Rue Pergaud 25000 Besançon - 07 86 63 95 90 oceane.perrin@fpluriel.org 12) IRIS AUTISME / 1 Rue de la Chaus: 25500 Morteau - 07 86 63 95 90 oceane.perrin@fpluriel.org IRIS AUTISME / 34 Rue de la Lib 25120 Maîche - 07 86 63 95 90 oceane.perrin@fpluriel.org IRIS AUTISME / 9 Rue Tissot 25300 Pontarlier - 07 86 63 95 90 oceane.perrin@fpluriel.org UN JOUR A CUEILLIR / 8 Av. du Général Le 25110 Baume·les-Dames - <u>06.70.38.52.34</u> Illa.bredin@assofloreal.fr UN JOUR A CUEILLIR/ 14 rue de la Gare 5800 Valdahon - <u>06.02.16.64.26</u> juriel.el.chacar@assofloreal.fr OMTOIS / 22 Rue Montalemb 120 Maîche - <u>07.72.77.52.47</u> maiche@lesinvitesaufestin.fi COMTOIS MORTEAU / 41 Rue Ne 25500 Morteau - <u>07.72.32.10.64</u> aj-maiche@lesinvitesaufestin.fr ESPOIR / 10 Rue Wolfgang Amadeus 25200 Montbéliard - <u>03.81.98.42.74</u> espoir.montbe@orange.fr ars

Ils sont en cours de réimpression et vous les verrez très bientôt, lors des manifestations du CLSM.



L'EQUIPE MOBILE PEDOPSY DU HAUT DOUBS

À l'automne 2024, des moyens fléchés par l'ARS ont été obtenus pour créer une équipe mobile adolescents sur le secteur du Haut-Doubs.

Les publics ciblent sont les jeunes de 11 à 21 ans.

Les orienteurs sont l'ensemble des partenaires habilités par le Conseil départemental chargé de la protection de l'enfance dont les familles d'accueil, les professionnels des structures ESMS , les professionnels relevant de la Direction Territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse, les professionnels des établissements scolaires .

Les indications d'adressages sont :

- « Situation de souffrance psychique aiguë avec des manifestations diverses (violence auto ou hétéro-agressive, isolement, passages à l'acte répétés, ruptures de parcours de vie successives ...).
- Adolescents non suivis et/ou non-demandeurs de soins spécialisés en santé mentale.
- Adolescents identifiés par l'Education Nationale comme des élèves « hautement perturbateurs » (comportements scolaires s'écartant de la norme acceptable et présentant des difficultés d'adaptation à ceux qui l'entourent et à lui-même). Professionnels en difficultés (incompréhension face à certains comportements, pas de réponses adaptées, sentiment d'isolement et d'impuissance). »

Les missions de cette équipe sont donc :

- « interventions auprès d'adolescents en souffrance psychique et/ou en rupture d'accès aux services de soins adaptés
- Intervention en appui et soutien des professionnels impliqués sur ces situations.

L'équipe est constituée :

0.5 ETP médecin psychiatre/pédopsychiatre (en cours de recrutement)

0.5 ETP psychologue clinicienne

1 ETP Infirmier Diplômé d'état

0.5 ETP éducateur spécialisé

0.3 ETP secrétariat médical

0.20 ETP Cadre en cours de recrutement

L'équipe peut être jointe au 03 81 46 87 12 et à l'adresse mail du CGI PONTARLIER cgi.pontarlier@ch-novillars.fr

MDA ET TIERS LIEU JEUNESSE DE BESANCON

Ca y est, le Tiers-lieu innovant à Besançon est ouvert : un espace conçu pour les 12-25 ans

C'est un projet qui a démarré il y a deux ans lors de la consultation citoyenne « Être jeune à Besac ». Cette consultation, qui avait réuni plus de 2000 propositions, soulignait un besoin d'espaces dédiés aux jeunes, un manque de communication sur les dispositifs existants, et une volonté d'améliorer les infrastructures locales pour répondre aux attentes des jeunes.

C'est donc au 27 rue Battant que ce nouveau lieu s'est concrétisé et qui a pour vocation de devenir un espace où la jeunesse pourra proposer, co-construire, et participer à des activités qui les concernent.

Et parce que ce n'est pas uniquement un espace de détente, mais aussi un endroit où les jeunes pourront trouver des ressources pour mettre en place leurs propres projets, la maison des adolescents de Besançon s'est associée au projet.

La ville de Besançon, en collaboration avec le CRIJ et diverses associations locales, souhaite faire de ce tiers-lieu un centre vivant et dynamique.

Un nouvel espace à investir aussi par le CLSM du Grand Besançon!



Tiers-lieu Jeunesse



EXPRIMEZ-VOUS!









Programmation des Semaines d'Information en Santé Mentale 2025 dans le Doubs ...

Comme vous le savez, le collectif SISM travaille entre janvier et juin à la programmation riche des 15 premiers jours d'octobre.

Ce collectif composé d'une vingtaine de personnes (GEM, UNAFAM, CLS, Ville de Besançon, MGEN, Vivre en ville, CLSM et PTSM) se réunit une fois par mois entre janvier et juin.

Cette année encore, grâce à la collaboration du CLSM, des animatrices des contrats locaux de santé, des cinémas, des lycées ... les ateliers de sensibilisation seront multiples sur l'ensemble du Doubs!!

Sans vous dévoiler tout le programme de 2025 en voici un petit aperçu sur un thème qui nous a bien inspiré :

« Pour notre Santé mentale réparons le lien social » Du 6 au 19 Octobre 2025



A Valdahon « j'ai perdu le fils... et le tricot! »

A Charmoille, ciné sympa avec votre pire voisin

Soirée blind test à Lanans



Atelier recyclage à Pontarlier

Création de Stickers à Besançon

> Viens jouer à Quingey





BIBLIOGRAPHIE ET LITTERATURE

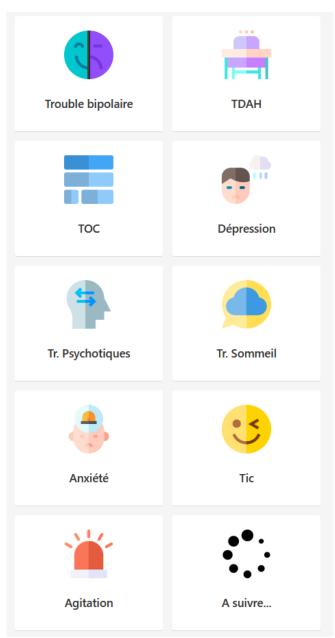


<u>Site</u> d'Aide à la prescription médicamenteuse, par la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Disciplines Associées :

Ce site présente une série de synthèses données des de la littérature (conférence de consensus, avis d'experts, recommandations françaises et internationales) regroupées pathologies. Si le site contient des informations à caractère médical, il a été volontairement dessiné pour être accessible à tout professionnel ou toute personne intéressée. En effet, il est important connaissances que les validées sur les traitements pharmacologiques chez l'enfant et l'adolescent diffusent largement. la psychoéducation étant l'une composantes essentielles de l'alliance thérapeutique avec les familles et de l'efficacité des interventions.

« Si l'utilisateur trouvera une synthèse de données récentes de la littérature scientifique pour éclairer sa prise de décisions, les recommandations faites par les auteurs (comme les indications, les algorithmes) sont présentées à titre informatif. »

SFPEADA





AIDE AUX FAMILLES



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

« TUTELLE FACILE », un outil numérique d'assistance pour tuteurs et curateurs familiaux

TUTELLE FACILE est à la fois un site d'informations pratiques et juridiques dédié à la protection des majeurs et un logiciel d'assistance pour les tuteurs et les curateurs qui interviennent bénévolement pour leurs proches.

► Un site Internet

Le site Tutelle facile a été conçu sous la direction de Patrice Briys, mandataire judiciaire en exercice, ancien vice-président de la Fédération Nationale des Mandataires Judiciaires Indépendants à la Protection des Majeurs (FNMJI).

Destiné en priorité aux tuteurs et curateurs familiaux bénévoles, il rassemble l'ensemble des données disponibles et actualisées sur la protection juridique et propose d'accompagner les familles dans leurs premiers pas.

Site Tutelle facile









DES ANNUAIRES EN SANTE MENTALE

Le GUIDE DES PARTENAIRES EN SANTE MENTALE sera mis à jour cet été.

Si vous souhaitez faire des modifications ou ajouter des informations merci de les faire remonter avant le 31 juillet auprès de <u>laetitia.grosperrin@ch-novillars.fr</u>



